



AVIS PUBLIC No. 2025-13

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE VILLE DE SCOTSTOWN

Lors de la séance ordinaire du 11 novembre 2025, le projet de règlement 538-25 a été déposé et un avis de motion a été donné :

PROJET DE RÈGLEMENT ET AVIS DE MOTION

Dépôt de projet et avis de motion du règlement 538-25 décrétant l'imposition des taux de taxation et la tarification de différents services municipaux pour l'année 2026

. Avis de motion et dépôt de projet du Règlement 538-25 décrétant l'imposition des taux de taxation et la tarification de différents services municipaux pour l'année 2026.

CONFORMÉMENT à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes, le conseiller Monsieur Martin Valcourt, donne AVIS DE MOTION de la présentation lors d'une prochaine séance du conseil, du Règlement 538-25 décrétant l'imposition des taux de taxation et la tarification de différents services municipaux pour l'année 2026.

CONFORMÉMENT à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes, le responsable de l'accès aux documents de la Ville délivrera une copie du règlement à toute personne qui en fera la demande dans les deux jours ouvrables précédant la tenue de la séance lors de laquelle il sera adopté. Des frais de photocopies peuvent s'appliquer selon le règlement 533-24.

Toutes personnes désirant obtenir une copie du règlement doivent en faire la demande au bureau municipal. Des frais de photocopies peuvent s'appliquer selon le règlement 533-24.

Donné à Scotstown, ce douzième (12^e) jour du mois de novembre deux mille vingt-cinq (2025).

Monique Polard
Directrice générale

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Monique Polard, directrice générale, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en en affichant une copie au bureau de la Ville et au tableau d'affichage et en le diffusant sur le site web de la ville, en l'insérant dans le bulletin municipal l'Info-Scotstown de novembre 2025 # 2, distribué dans par Postes Canada à tous les résidences et qu'un avis a été diffusé sur la page Facebook de la ville.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 12^e jour de novembre 2025.



Monique Polard,
Directrice générale

Ville de Scotstown

*101, chemin Victoria Ouest, Scotstown (Québec) JoB 3Bo
Téléphone: (819) 560-8433 - Courriel: ville@scotstown.ca*